



Audierne Plaisance. Bien sur toute la ligne

Des finances saines, un programme d'animations qui semble répondre aux attentes... L'association Audierne-Plaisance se porte bien. Malgré, une baisse du nombre d'adhérents, comme dans tous les ports.

Une trentaine de plaisanciers a assisté à l'assemblée générale de l'association



Une trentaine de plaisanciers a assisté, vendredi soir, à l'assemblée générale de l'association Audierne Plaisance dans la salle de l'Inscription maritime, à Audierne

Quelques dates déjà fixées

Après avoir déploré la baisse du nombre d'adhérents dans la plupart des ports, le président Bernard Lemaistre, a dressé le bilan des activités de l'année. La plupart d'entre elles seront renouvelées cette année. Plusieurs dates ont déjà été retenues : le 22 avril, puces de mer, à Esquibien, les 9 mai et 12 juin, journées de matelotage, le 24 juin,

sortie à Morgat, les 22 juillet et 19 août, sorties à l'île de Sein, le 5 août, concours de pêche. Chaque premier vendredi du mois, un temps de rencontre est ouvert à tous les plaisanciers, de 18 h à 19 h 30, dans la salle du centre nautique de Sainte Edwett. D'autres activités ont été suggérées. Comme une formation aux premiers secours spécifique à la pêche, une journée consacrée à la visite du Cross Corsen et de l'Aberille Flandre

Finances saines

Jacques Maillard, actuel trésorier a présenté le bilan financier de l'an

née. Malgré un léger déficit, 4 632 € de dépenses pour 4 118 € de recettes), l'association se porte bien. « Nous ne demandons pas de subventions à la mairie, précise Bernard Lemaistre. Nous nous suffisons à nous mêmes, et c'est très bien comme ça ». La cotisation est maintenue à 24 €, plus 14 € pour les plaisanciers souhaitant adhérer à la FNPP. Les élections du tiers sortant ont vu la réélection de Daniel Gouget et Bernard Kerloch ainsi que l'entrée au conseil d'administration d'Yves Dejonghe et Jacky Planson. Bernard Lemaistre a été réélu à la présidence. Le bureau sera désigné ultérieurement.